

# « Le bilan intermédiaire est très bon »

Le canton de Vaud participe au projet LIFT, qui permet à des jeunes de se familiariser au monde professionnel à travers des places de travail hebdomadaire. Le point sur cette collaboration avec la conseillère d'Etat, Cesla Amarelle.

Développer des compétences sociales et professionnelles que des jeunes pourront faire valoir dans leur recherche d'une place d'apprentissage : tel est le but du projet LIFT, soutenu par la CVCI. A travers les places de travail hebdomadaire, sur une longue durée, ceux-ci se familiarisent ainsi graduellement au monde du travail et à ses codes. Le canton de Vaud collabore activement à ce programme. Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), a bien voulu dresser un bilan de cette coopération pour « demain ».

**10%**  
DES JEUNES  
PEINENT À ENTRER DANS  
LE MONDE PROFESSIONNEL.



Pour la conseillère d'Etat Cesla Amarelle, « cette très bonne collaboration est vraiment précieuse, et nous allons la poursuivre ».

**Un contrat de prestations existe depuis 2019 entre le canton de Vaud et LIFT, qui échoit en 2023. Quel bilan intermédiaire en tirez-vous ? Le Canton a-t-il la volonté de poursuivre cette collaboration ?**

Le bilan intermédiaire est très bon, déjà du point de vue quantitatif. Nous sommes le deuxième canton, après Zurich, à compter le plus d'écoles partenaires de LIFT. En mai 2021, 52 établissements du secondaire I sur 62 étaient partenaires et trois de plus devraient rejoindre LIFT lors de la prochaine année scolaire. Il s'agit d'une démarche volontaire. Du point de vue qualitatif, les retours des jeunes qui bénéficient de ces prestations sont enthousiastes, car ils prennent confiance en eux et acquièrent des compétences très utiles pour leur avenir. Cela donne aussi du sens à l'école qui fait le lien avec la suite de leur parcours et montre l'importance d'obtenir de bonnes notes. En 2019, 47,5 % des jeunes qui ont bénéficié du programme LIFT ont trouvé une solution de formation AFP et CFC. Cette très bonne collaboration est vraiment précieuse, et nous allons la poursuivre.

**Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous dans cette collaboration ?**

Je ne changerais rien dans l'immédiat, car les relations sont à la fois excellentes et le suivi est vraiment bon.

**A ses débuts, LIFT n'était pas soutenu par le Canton. Il y a eu un retournement, une belle évolution : comment l'expliquez-vous ? Quel rôle a joué la CVCI ?**

La CVCI a soutenu concrètement et financièrement le programme depuis ses débuts. Dans le cadre de notre programme de législature 2017-2022, au point 1.1 figurait la valorisa-

tion et le soutien de la formation professionnelle. Du coup, le DFJC a signé rapidement une convention avec LIFT pour asseoir cette collaboration.

**Quelle est la plus-value de ce programme par rapport aux autres soutiens à l'apprentissage ?**

Toutes les mesures de soutien que le DFJC a lancées sont complémentaires et sont nombreuses en cette période de pandémie qui a marqué assez lourdement le monde de la formation professionnelle. La particularité de LIFT est d'agir de manière préventive pour éviter les risques de non-insertion dans le monde professionnel. Cela peut aussi avoir un effet sur le décrochage scolaire, car les jeunes comprennent l'importance d'avoir un bon certificat pour leur avenir professionnel.

**Quels types d'entreprises accueillent des stagiaires, et sont-elles en nombre suffisant pour couvrir les besoins dans le Canton ?**

Je dirais que tout type d'entreprise, formatrice ou non, peut participer au programme LIFT. L'idée consiste à susciter des vocations. Certaines entreprises décident par ailleurs de devenir formatrices à la suite d'une bonne expérience réalisée dans le cadre de LIFT. Mon département a aussi demandé à ce que l'administration accueille davantage d'élèves dans les différents secteurs qu'elle recouvre.

**Difficultés scolaires, manque de motivation et faible réseau sont les principales raisons pour lesquelles environ 10 % des jeunes peinent à entrer dans le monde professionnel. Est-ce que la pandémie a encore accentué ce phénomène ?**

Oui, surtout en raison du fait que la crise sanitaire a contribué à distendre le lien que nous avions avec les élèves pendant les 6 à 8 semaines de la période d'enseignement à distance. Il en est allé de même du lien avec les entreprises. Le Salon des métiers n'a pas eu lieu, cela a compliqué les choses. Nous avons en outre des objectifs dans le programme de valorisation de la formation professionnelle, notamment celui des 1000 places d'apprentissage supplémentaires. Nous sommes sur le point d'y parvenir. Nous avons dû fournir



**CERTAINES ENTREPRISES DÉCIDENT DE DEVENIR  
FORMATRICES À LA SUITE D'UNE BONNE EXPÉRIENCE  
RÉALISÉE DANS LE CADRE DE LIFT.**

des outils supplémentaires aux élèves, par le biais de deux mesures. D'une part un partenariat avec le programme démarche, coopérative à but non lucratif, qui offre la possibilité de mettre directement à disposition des ressources pour accompagner les jeunes dans leur recherche de places de stage, ou alors de postuler auprès d'entreprises pour décrocher la place d'apprentissage. Et, d'autre part, des cours interentreprises ouverts aux stages de découvertes pour permettre aux élèves de 10<sup>e</sup> de se faire une première idée des réalités pratiques des métiers, malgré la difficulté de se rendre en entreprise. Le fait que, cette année, nous n'ayons pas pu proposer des stages, qui ont normalement lieu au mois de mars, a été très problématique. La pandémie a eu cet effet d'empêcher un contact présentiel, notamment avec le secteur de la restauration.

#### **Un effort particulier a-t-il été fourni dans ce contexte hors norme ?**

Le Canton a pris une mesure importante en 2020 pour amortir les effets de la crise sani-

taire, à savoir le paiement de la moitié du salaire des apprentis de première année. Cette mesure a permis de temporiser et même d'augmenter de 1,3 % le nombre de contrats d'apprentissage conclus par rapport à 2019, au 15 novembre 2020. Ce fut un élément très important, car nous redoutions un effondrement du nombre de places. Le Conseil d'Etat a renouvelé certaines mesures qui ont fonctionné lors de la première vague, comme la prolongation du délai pour engager des apprentis. Nous avons aussi mis en place des stages plus courts pour permettre une plus grande rotation des passages des apprentis lors des stages de sélection en entreprise. Nous n'avons en revanche pas renouvelé la subvention aux salaires des apprentis, car nous avons senti les entreprises moins demandeuses qu'en 2020. C'était leur volonté de donner un signe positif selon lequel elles sont en mesure d'assumer ces salaires en entier, et c'est tout à leur honneur. Il n'en reste pas moins que si certains secteurs devaient avoir besoin de cette aide, la porte n'est en tout cas pas fermée.

#### **Et l'avenir immédiat ?**

Nous avons signé la nouvelle convention qui marque les 10 ans de collaboration avec LIFT. Elle ouvre des horizons empreints de stabilité et d'optimisme. La réussite de ce programme me permet aussi de remercier la CVCI, qui avait soutenu financièrement le projet LIFT la première, ce qui nous sert grandement.



**PROPOS RECUEILLIS PAR**

JEAN-FRANÇOIS KRÄHENBÜHL

JEAN-FRANCOIS.KRAHENBUHL@CVCI.CH

**PHOTOS** JEAN-BERNARD SIEBER/ARC  
& SHUTTERSTOCK